

Tunis le 29 Novembre 2022

**Note aux détenteurs d'autorisations de  
mise sur le marché en Tunisie**

Suite à la demande de nombreux détenteurs d'autorisations de mise sur le marché, je vous informe que la date d'implémentation de la nouvelle version des directives tunisiennes relatives aux bonnes pratiques de pharmacovigilance, qui était fixée au 1<sup>er</sup> Décembre 2022, est reportée au 1<sup>er</sup> Février 2023.

Avec mes sincères salutations

Pr Riadh DAGHFOUS  
Directeur Général